

Communiqué de presse
Lyon, le 23 mars 2021

L'ÉTAT ET LA MÉTROPOLE DE LYON CONCLUENT UN ACCORD DE RELANCE TERRITORIAL DE 216 MILLIONS D'EUROS POUR 2021-2022

Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent qui impacte fortement nos concitoyens, nos associations et nos entreprises, l'État et la Métropole de Lyon se mobilisent par des investissements massifs afin de favoriser la relance économique et de l'axer sur les trois priorités que sont la transition écologique, la compétitivité et la cohésion, en co-signant aujourd'hui un accord territorial de relance.

Cet accord s'inscrit dans le cadre du Plan de relance national annoncé par le Gouvernement le 3 septembre 2020, qui mobilise 100 milliards d'euros pour relancer rapidement et durablement l'activité économique de notre pays, et dont la mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales. C'est pourquoi l'État et la Métropole de Lyon ont identifié des mesures qu'ils se donnent pour objectif de cofinancer ensemble en 2021 et 2022, et qui permettront d'accélérer la transformation de l'économie à horizon 2030.

Cet accord territorial de relance reflète l'engagement conjoint de l'État et la Métropole de Lyon en faveur de la transition écologique, de la localisation de chaînes de valeur stratégiques sur le territoire, de la création d'emplois et de l'insertion des jeunes, de la transformation numérique et du soutien aux plus précaires.

Comprenant des engagements communs à hauteur de 216 millions d'euros, cet accord permettra de cofinancer des actions et des projets prêts à démarrer rapidement et susceptibles d'amplifier une dynamique de transformation structurelle pour l'ensemble du territoire métropolitain.

Les projets identifiés comprennent en particulier la rénovation énergétique de collèges et de logements sociaux, le développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), la construction de logements sociaux et abordables ou encore le soutien à la décarbonation de l'industrie.

Contacts presse :

Métropole de Lyon

Magali Desongins

mdesongins@grandlyon.com

06 69 33 08 90

Préfecture du Rhône

Kamel Amerouche

kamel.amerouche@rhone-gouv.fr

06 47 80 82 86